



*Signataire : Sami Gashi*

*Date de dépôt : 16 janvier 2024*

## **Question écrite urgente**

**Quel est l'impact des mesures de l'Etat pour soutenir les chômeurs en fin de droit ?**

La problématique des chômeurs en fin de droit, à laquelle sont livrés des centaines, voire des milliers de résidents genevois chaque année, représente un immense gâchis du vivier de nos talents qui constituent nos forces de travail inemployées. Ils sont pourtant souvent qualifiés et dotés d'une parfaite connaissance du tissu socio-économique de notre canton. Des détails qui font toute la différence lorsqu'on constate que, depuis plus de 20 ans, nos travailleuses et travailleurs sont progressivement remplacés par une main-d'œuvre extérieure non résidente qui semble trouver grâce aux yeux de certains employeurs genevois qui ne souhaitent pas faire l'effort d'aider leurs semblables sur le marché local du travail.

Ces choix inconsidérés pénalisent l'ensemble de notre société en précarisant le niveau de vie de celles et ceux qui la composent véritablement et qui se retrouvent livrés à leur sort face aux méandres de l'assistance publique, indépendamment de leur âge, de leur niveau de formation et de leur expérience professionnelle.

Comme le rappelait encore tout récemment un fait divers survenu au sein de l'Hospice général, où un cadre frontalier avait falsifié son CV pour y être mieux accepté, il est sans doute toujours moins risqué, à compétences égales, d'embaucher local.

La situation des chômeurs en fin de droit est d'autant plus préoccupante que, malgré le fait que ces personnes s'appêtent à sortir des statistiques officielles du chômage, leur situation ne reflète pas une amélioration pour autant, bien au contraire. De plus, les mesures d'Etat figurant dans la loi en matière de chômage (LMC), telles que l'allocation de retour en emploi, ou les

emplois de solidarité, ne semblent pas produire les effets escomptés. Bien qu'il existe également des mesures fédérales pour les chômeurs âgés notamment, nous aimerions questionner le Conseil d'Etat sur le dispositif cantonal d'aide aux personnes en fin de droit au chômage et de son impact, ainsi que sur cette problématique de manière générale.

- *Combien de personnes résidant à Genève et inscrites à l'office cantonal de l'emploi (OCE) sont arrivées en fin de droit au cours des années 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 ?*
- *Combien parmi ces personnes ont pu bénéficier d'un retour à l'emploi grâce aux mesures de soutien mises en place par l'Etat de Genève ?*
- *Parmi ces personnes, combien ont été embauchées par l'Etat de Genève ?*
- *Quel est le budget investi par l'Etat en faveur des mesures d'aide destinées aux chômeurs en fin de droit pour chacune des cinq dernières années ?*
- *Est-ce que les chômeurs en fin de droit avec un niveau de formation élevé bénéficient de mesures de placement adaptées ?*
- *Quel est le bilan de l'office régional de placement en termes de nombre de réinsertions de chômeurs en fin de droit pour chacune des cinq dernières années ?*